

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Nyon lance son premier concours « Nature en ville »

Nyon, le 29 octobre 2024

La population est invitée à proposer des actions favorisant la biodiversité en ville et permettant de sensibiliser à l'importance de la nature en milieu urbain. Les lauréats se partageront un montant de 10'000 francs pour concrétiser leurs projets.

La Ville de Nyon lance son premier concours « Nature en ville », ouvert aux habitants, entreprises, associations et institutions nyonnaises. Ce concours vise à encourager des actions concrètes pour renforcer la biodiversité en milieu urbain. Les projets peuvent inclure par exemple la création d'espaces humides, de jardins collectifs, de balcons verts, ou toutes autres initiatives en faveur de la faune et de la flore locales. Pieds d'immeuble, pelouses, cours intérieures, murs, talus..., les espaces privés – hors domaine public et foncier communal – offrent de nombreuses opportunités pour donner vie à ces projets. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 février 2025 et la participation est gratuite.

Les meilleures idées récompensées

Un jury, composé d'experts en environnement, en urbanisme et en aménagement paysager, évaluera les projets selon leur impact positif sur la biodiversité, leur faisabilité, ainsi que leur capacité à sensibiliser la population. Les lauréats se partageront 10'000 francs pour les aider à réaliser ou à développer leurs idées. Les résultats seront annoncés le samedi 24 mai 2025, lors de l'événement « Natures en Fête », dédié à la célébration de la nature à Nyon.

Un engagement pour la biodiversité durable

Ce concours s'inscrit dans la Stratégie biodiversité 2030 de la Ville de Nyon, qui vise à préserver et à développer durablement la biodiversité sur l'ensemble du territoire (encadré ci-dessous).

Informations pratiques

Règlement du concours, conditions de participation et canevas de dossier de candidature sont disponibles sur le site de la Ville de Nyon (nyon.ch/demarches/concours-nature-en-ville). Pour toute question, le Service de l'environnement est à disposition au 022 316 42 90 ou à environnement@nyon.ch.

Libérez votre imagination et contribuez à une ville plus vivante et plus verte !

Stratégie biodiversité Nyon 2030

En 2022, la Ville de Nyon s'est dotée d'une [stratégie en matière de biodiversité](#) qui fixe sept objectifs principaux à atteindre d'ici à 2030 au moyen de mesures ciblées et planifiées. Cette stratégie fait elle-même partie intégrante de la feuille de route climatique municipale [Nyon s'engage](#).



Contacts presse

M. Pierre Wahlen, Municipal chargé de l'Environnement, 079 403 93 11

M. Pascal Bodin, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03